

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

ATELIER RIVERAINS

SECTEUR MARSEILLE NORD – SAINT ANDRE

SYNTHÈSE

VERSION ## DU 03/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

01/07/2019	225 Avenue des Ayalades, Cité des Arts de la Rue, Marseille
------------	---

INTERVENANTS

Patrick LARMINAT	SNCF Réseau – Responsable Pôle Prospective
Bernard COUVERT	ARTELIA – Conseil et stratégie
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – Concertation
Florent LASSUS	Nicaya Conseil – Concertation

SOMMAIRE

Introduction

- 1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA 3
- 1.2. Les objectifs des ateliers riverains 4
- 1.3. L'atelier riverains du secteur Marseille Nord – Saint André 4

Thématiques abordées lors des échanges

Echanges sur les variantes présentées

- 2.1 Scénario Barnier 5
- 2.2 Scénario Cauvet 6

Suites

INTRODUCTION

1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc - Euroméditerranée pour 2 voies à quai ;
- Réaménager (simplifier) les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer de nouvelles voies de garage TER proches du technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4^{ème} voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chacun puisse s'informer et donner son point de vue, le maître d'ouvrage a prévu dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 12 juin 2019 à Marseille
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} juillet : Marseille Nord – St André • 3 juillet : Gare Saint-Charles • 8 juillet : Marseille Nord St Louis / La Delorme
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune <ul style="list-style-type: none"> • 4 juillet et 17 juillet : Marseille Nord • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • 26 septembre 2019 : Marseille Nord • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1^{er} octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> • 17 octobre 2019 à Marseille

1.2. Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 6 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Proposer un niveau de détail plus fin en donnant la priorité de l'information aux riverains ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019.

1.3. L'atelier riverains du secteur Marseille Nord – Saint André

L'atelier riverains du secteur Marseille Nord – Saint André, organisé le lundi 1^{er} juillet 2019, à la Cité des Arts de la Rue, à Marseille, a eu pour objectifs de présenter les aménagements et les variantes étudiés pour la suppression des passages à niveau situés à Saint-Henri et Saint-André au droit de la ligne entre l'Estaque et Arenc, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

Six personnes ont participé à l'atelier.

En introduction à la séance de travail, les participants ont disposé d'un temps de présentation durant lequel ils ont été invités à s'exprimer sur les enjeux qui les lient au projet :

- Connaître les solutions de substitution à la suppression des passages à niveaux ;
- Prendre connaissance des solutions de mobilité et des aménagements proposés par le projet ;
- Mieux connaître les enjeux liés à la mobilité et aux transports en commun sur ces arrondissements de Marseille ;
- Prendre connaissance des projets de mobilité en lien avec les enjeux de développement des entreprises du secteur ;

La présentation des évolutions du projet, du dispositif de concertation publique, des impacts générés sur les circulations par les passages à niveau et des variantes d'aménagements proposées a permis aux participants, au travers d'un échange structuré, d'exprimer leurs points de vue et de formuler des questionnements sur le projet et son environnement métropolitain.

Le maître d'ouvrage a rappelé que le dispositif d'information ferait l'objet d'actualisations sur les différents supports. Un nouveau dossier support de la concertation, plus détaillé et intégrant les contributions des ateliers sera diffusé en début septembre.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Les interventions ont majoritairement porté sur l'expression de l'importance d'inscrire le projet LNPCA dans une démarche globale d'amélioration des mobilités sur la métropole d'Aix-Marseille. Les participants ont partagé unanimement le souhait d'une nécessaire cohérence entre les projets de mobilité entrepris, ainsi que d'une présentation et d'une information sur un projet global comprenant le projet ferroviaire, les projets de transport en commun de la Métropole (tramway), les projets du GPMM, les projets urbains,...

D'autre part, les participants ont fortement insisté sur le risque, non acceptable, d'enclavement des quartiers de Saint-André et Saint-Henri en cas de suppression des passages à niveau sans moyens adaptés de reconstitution des liaisons avec le réseau viaire extérieur.

Les principaux points de vigilance formulés par les participants ont porté sur :

- L'aggravation potentielle du cloisonnement des secteurs Saint-André et Saint-Henri, déjà isolés par les nombreuses infrastructures de transport
- L'éventualité d'une suppression du PN 1 sans reconstitution d'une 2^{ème} liaison avec la voirie extérieure, ne laissant plus qu'une seule possibilité de sortie du quartier.
- Le besoin de maillage du territoire et de sa connexion avec le reste de l'agglomération marseillaise, et non de mise à l'écart
- Une plus-value modeste des aménagements de passages souterrains pour les piétons (car ils donnent sur la route)
- Le déficit de réflexion urbanistique permettant de donner une vision du quartier intégratrice des projets d'infrastructures

D'autres échanges ont porté sur les aménagements prévus à Arenc et Mourepiane pour le GPMM, sur l'intégration au projet de la création d'un pôle d'échange multimodal en gare de Saint-André, sur la nécessité d'aménager des parkings en gare de l'Estaque, sur certaines précisions techniques liés aux aménagements prévus et sur le coût des variantes.

Concernant le dispositif de concertation, les participants ont proposé de conduire deux réflexions différenciées sur chaque secteur avec les riverains lors de l'atelier du 17 juillet : à Saint-Henri et Saint-André.

ECHANGES SUR LES VARIANTES PRESENTEES

Les participants ont exprimé le besoin d'avoir une vision d'ensemble des implications en termes de trafic routier. Les riverains considèrent que les flux traversant le quartier conditionnent sa survie et que l'intégration urbanistique du projet est essentielle. Ils sollicitent une réflexion urbaine sur leur quartier permettant de donner une vision projective de son évolution à terme.

2.1 Scénario Barnier

Le scénario Barnier a fait l'objet de différentes remarques. Un participant craint que cette solution conduise au confinement du quartier de Saint-André en particulier en raison de l'impossibilité de traverser le quartier en bus qui accentuerait l'effet d'enclavement. Il faut cependant prendre en compte que cette solution n'a pas d'impact quant au foncier bâti.

2.2 Scénario Cauvet

Pour le scénario Cauvet, une question a été posée pour savoir si les voies seraient mises au gabarit pour laisser passer deux bus. La thématique des impacts fonciers a également été évoquée. Un participant a souligné l'importance d'aménager le carrefour Cauvet/traverse du chemin de fer de manière à indiquer une direction préférentielle pour ne pas inciter les véhicules à aller tout droit. SNCF Réseau a fait observer que cette solution pour permettre le passage des bus conduit à un impact foncier fort sur l'îlot de maisons au niveau de la traverse du chemin de fer et du boulevard Cauvet. Un participant a demandé si l'abaissement du virage était susceptible d'impacter d'éventuels futurs tracés (notamment celui du tramway de Saint-Exupéry). La capacité des rues à recevoir un trafic de poids lourds a été questionnée. Bien que cette solution conduise à des acquisitions de foncier bâti, les participants ont plutôt considéré que la variante « Cauvet » semblait préférable à la variante « Barnier » et présentait plus de points forts.

LES SUITES

- La présente note de synthèse de l'atelier et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Un deuxième atelier sur le même périmètre du projet sera organisé en collaboration avec les deux CIQ pour élargir les avis et compléter le recueil des propositions du public.
- Les contributions seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre : 26 septembre pour le secteur de Marseille Nord.
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.